

Réf : RP004

Durée : 2 jours
14H00

Contact:

Florence OUMGHAR
02.54.96.02.60
contact@cdo-formation.fr

CDO Formation
4, rue du couvent
Millançay
41200 ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60
www.cdo-formation.fr



Un conseil dans le choix
d'une formation !
Contactez notre conseiller:

Ahmed OUMGHAR
06.30.82.18.84
a.oumghar@cdo-formation.fr

OBJECTIFS DU MODULE

- ☒ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- ☒ Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- ☒ Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

PUBLIC

- ☒ Tous salariés des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce

PRE-REQUIS

- ☒ Aucun

PROGRAMME DE FORMATION

- ☒ Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- ☒ Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- ☒ Les principes de la prévention des risques
- ☒ Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- ☒ Les éléments déterminants de l'activité physique
- ☒ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- ☒ Observation et analyse d'une situation de travail ;
- ☒ Analyse des postes du travail
- ☒ Identification et analyse des déterminants de l'activité physique
- ☒ Proposition de pistes d'amélioration
- ☒ Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

METHODES PEDAGOGIQUES

- ☒ Apports didactiques, travaux en sous-groupe et exercices pratiques
- ☒ Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuels, le travail sera transféré des études de cas sur le terrain
- ☒ Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail

EVALUATION

- ☒ Certification acteur PRAP IBC sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.
- ☒ Le certificat acteur PRAP IBC délivré au stagiaire est valable 24 mois, et fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire "MAC PRAP IBC"